

SUIVI MÉDICAL



# SUIVI POST-EXPOSITION / POST-PROFESSIONNEL

(SUIVI DE CARRIÈRE)

## CONTEXTE

Certaines expositions auxquelles les salariés sont exposés durant leur carrière professionnelle peuvent avoir des conséquences sur leur santé. Le but est de dépister le plus précocement possible une éventuelle pathologie en lien avec une exposition professionnelle passée.

## OBJECTIFS

- Établir une traçabilité et un état des lieux, à date, de certaines expositions aux facteurs de risques professionnels auxquels a été soumis le travailleur.
- Mettre en place au moment de la retraite une surveillance médicale en lien avec le médecin traitant et le médecin conseil de la CPAM si les expositions rencontrées au cours de la carrière le requièrent.
- Informer des démarches à effectuer pour bénéficier d'une surveillance post-professionnelle.

## DÉROULEMENT DE LA VISITE

- Le médecin du travail reçoit le salarié après la cessation de son exposition ou avant son départ à la retraite afin d'établir une traçabilité et un état des lieux de ses expositions. Il se base sur les informations contenues dans son dossier médical santé travail, les déclarations du travailleur et les déclarations des éventuels employeurs successifs.



"Je peux demander conseils aux professionnels de santé de l'APST41".

## Offre socle

Compris dans la cotisation

### Pour qui ?

Tous les salariés et employeurs des structures adhérentes à l'APST41, ayant été exposés à un ou plusieurs risques professionnels pour leur santé.

### Intervenants

Le médecin du travail.

### Durée

Environ 1h.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez directement votre service de santé au travail.

Les employeurs peuvent faire la demande via leur espace employeur.

## POUR COMPLÉTER

- 📄 [Flyer "Suivi individuel santé travail des salariés"](#)
- 📄 [Flyer "Suivi individuel santé travail des apprentis"](#)
- 📄 [Flyer "L'inaptitude médicale au travail"](#)

## CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41  
 convocationsblois@apst41.fr  
 convocationscontres@apst41.fr  
 convocationsvendome@apst41.fr  
 convocationsromo@apst41.fr